



FORMATION LÉGISLATION

Durée
1 jour (en intra)

Tarif
1 500€ HT

Intervenant
Maud Guettier

Horaires
9h à 13 h - 14h-17h
soit une durée de 7h

N° d'agrément
11753874875

LA COMPTABILITÉ UTILE À LA PAIE

Pouvoir exploiter les données comptables issues de la paie



OBJECTIFS

- ✓ Savoir exploiter les données comptables issues de la paie,
- ✓ Savoir lire un bilan et un grand livre des comptes relatifs au social/paie
- ✓ Pouvoir intervenir dans le cycle de révision.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques,

apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Maîtrise de la paie - Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur)

PUBLIC

- ✓ Responsable ou chargé de la paie
- ✓ Responsable client paie de cabinet d'Expertise Comptable

PLAN DE FORMATION

Présentation de la comptabilité

- ✓ Les obligations comptables : Plan Comptable Général et principes comptables
- ✓ Les enchaînements comptables : Journaux, grand livre, balance générale, bilan et compte de résultat
- ✓ Les comptes annuels : Bilan, compte de résultat et annexe

Cas pratiques

Le contrôle URSSAF et sa préparation

- ✓ Liste type des documents à préparer : l'intérêt de chaque document

- ✓ Coordination service paie/service comptable dans la préparation

- ✓ Les FEC / les DSN

Cas pratiques

La révision du Cycle social/paie

- ✓ La présentation du cycle social
- ✓ Le programme de travail : les cadrages, validations de comptes, ratios...
- ✓ Les spécificités comptables de la paie HCR

Mise en pratique du programme de travail pour l'audit et le contrôle URSSAF

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses
- Après la formation : évaluation à chaud.
- Formation dispensée en présentiel ou en distanciel

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM